

Projet d'établissement

C'est un projet qui définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs partenaires pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

Caractéristiques de l'école

Notre école comprend trois implantations. Puisque la Décret propose l'élaboration d'un projet unique par établissement, le présent document tient compte des spécificités communes aux trois sections, mais se doit de rester plus général lorsque des différences apparaissent sur le terrain. Ces différences continuent à être gérées comme par le passé par la direction et les équipes en place.

Les trois implantations de notre établissement se situent en milieu essentiellement rural et présentent une dimension moyenne qui permet :

- de maintenir une ambiance familiale dans son environnement
- l'épanouissement de l'enfant sur le plan affectif et social en insistant sur le respect et la citoyenneté
- de promouvoir la confiance en soi
- de créer un climat propice aux apprentissages
- d'amener les élèves à s'approprier des savoirs, à acquérir les compétences qui leur permettront de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Structures

Le Décret prévoit une organisation en cycles. Par la force des choses, étant donné la population de chaque implantation, l'enseignement est organisé depuis toujours en opérant des regroupements, le plus souvent par degrés.

Pour tendre au décroisement de toutes les classes, des organisations sont mises en place :

- échanges entre les élèves du 5-8 selon les possibilités d'organisation à adapter en début de chaque année scolaire en tenant compte du nombre d'élèves dans chaque classe
- formation de groupes divers : ces groupes portent principalement sur l'enseignement de la lecture, de l'initiation à l'informatique, de l'apprentissage

des langues, de l'éducation relative à l'environnement et de l'approche d'activités artistiques, manuelles et scientifiques.

Pédagogies

Notre enseignement est essentiellement basé sur les méthodes pédagogiques traditionnelles en ce qui concerne l'enseignement et l'organisation de la matière.

Nous restons attentifs et ouverts à d'autres méthodes et démarches à partir des possibilités des enfants et du milieu local.

Notre action première part dans la mesure du possible, du vécu des enfants et vise à renforcer l'apprentissage de la lecture, analytique mitigée, méthode des Alphas (ne conservant que le « meilleur » de chaque méthode existante), pour permettre une lecture fonctionnelle.

D'autre part, nous continuons à développer des initiatives centrées sur l'informatique, l'enseignement du néerlandais ou de l'anglais, l'éducation physique et artistique.

Stratégies

Pour renforcer ces différents apprentissages, différentes stratégies sont mises en place, notamment l'organisation en projets, la proposition de contrats, la mise en place d'ateliers tout en alternant des moments collectifs et des moments d'individualisation qui permettent la transmission et la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de l'acquisition des connaissances de base.

D'autre part,

- en ce qui concerne l'informatique, l'enfant est mis en relation directe avec le traitement de textes, les tableurs et avec des programmes éducatifs de soutien aux apprentissages.

Les enseignants amènent leurs élèves à utiliser le numérique comme un outil d'apprentissage parmi les autres et les guident de manière à l'utiliser de façon intelligente et réfléchie.

- En ce qui concerne l'enseignement de la seconde langue, le choix entre l'anglais ou le néerlandais est proposé dès la 1^{ère} primaire et le cours est dispensé par des professeurs spécialisés. Il est adapté à l'âge des enfants et on y retrouve, en fonction du degré de l'enfant, des chants, des comptines, des rituels, des jeux d'activités de compréhension, de productions, des jeux de rôle, ...
- En ce qui concerne la natation, les enfants se rendent à la piscine chaque quinzaine dès la 3^{ème} maternelle.
- En ce qui concerne l'éducation physique, les enfants participent à des organisations communes (journée sportive à Genappe, participation à « Vise ta

forme », crosse canadienne, projets divers d'initiation et de rencontres sportives, ...)

- En ce qui concerne l'éducation artistique, les équipes collaborent avec des personnes ressources et mettent sur pied des spectacles lors des fêtes scolaires et organisent des visites de musées.
- En ce qui concerne l'éducation civique et socio-culturelle, les enfants visitent des expositions, des fermes, des musées, des industries, ils partent en classes de dépaysement, ... et font appel à des personnes ressources (avocat, journaliste, Croix-Rouge, ...)
- En ce qui concerne les cours de citoyenneté, ceux-ci sont mis en place depuis le 1^{er} octobre 2016.
- En ce qui concerne les années complémentaires, un dossier est établi pour l'enfant en année complémentaire qui reprend le parcours scolaire de l'enfant, son comportement face à la tâche, les acquis réalisés, les lacunes, les tâches, les besoins (objectifs), les actions pédagogiques (moyens) et les évaluations.

Des examens sont établis en fin de cycle, c'est-à-dire en fin de 2^{ème}, de 4^{ème} et de 6^{ème} années par la mise en place d'évaluations certificatives communes à l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans les autres années primaires, des bilans de synthèse sont effectués régulièrement. Toutes ces évaluations se réfèrent essentiellement aux socles de compétences. Ces bilans reprennent des évaluations à caractère sommatif, sous forme de normes chiffrées mais aussi des évaluations formatives.

Outils

Chaque implantation possède un certain potentiel d'ouvrages de références. Celui-ci est structuré, organisé, développé de façon à permettre une utilisation optimale par les enfants et par les enseignants (manuels agréés FWB).

Le matériel informatique (Cyberclasse et matériel obtenu grâce aux lauréats d'appel à projet numérique 2018), de même que l'équipement sportif, sera développé si l'on nous en donne les moyens (demandes soumises au PO).

Equipe éducative

Le principal souci de l'équipe éducative est de pouvoir collaborer, de se concerter et de suivre des formations continuées. Les directives prévoient soixante périodes de concertation par enseignant à horaire complet. Ces concertations se font selon un horaire propre à chaque implantation.

La mise en place des stratégies reprises dans le présent document entraîne la nécessité de fonctionner avec une équipe éducative élargie qui comporte, outre les équipes du centre de santé et du centre psycho-médical, une puéricultrice ou une aide maternelle, une logopède, des surveillantes ayant suivi des formations relatives à leur travail, ...

Relations parents – école

Tous les parents reçoivent un exemplaire de ce projet d'établissement, ainsi que le « Règlement d'ordre intérieur » reprenant le règlement de l'école et des études sur demande écrite adressée à la direction.

Une attention particulière est portée, dans l'enseignement primaire, aux devoirs à domicile. Ceux-ci sont toujours de durée raisonnable et visent à entretenir la matière étudiée en classe. Ils ne peuvent en aucun cas être une source de discrimination induite par l'environnement familial. L'intérêt des parents pour le travail de leur enfant est un facteur important d'encouragement et de réussite.

La dimension familiale de nos implantations implique un dialogue constructif ponctuel permettant de résoudre bon nombre de problèmes quotidiens.

Outre ces contacts informels, caractéristiques de notre école rurale, des réunions de parents et autres formes d'informations sont organisées en fonction des besoins.